

Réf. n° 181/LCTT/PG/21

## PROCES VERBAL N°4/21

**OBJET** : réunion du conseil de ligue n° 4/21

**DATE ET LIEU** : salle réunion Jean Noyant le Jeudi 9 décembre à 17h00

### **ORDRE DU JOUR** :

1. Validation du PV N°3/21
2. Validation de la convention de prêt de table pendant le confinement
3. Consultation électronique pour une reprise des compétitions le 11 décembre
4. Consultation électronique pour arrêter la date des mutations
5. Organisation des championnats de NCL Open en janvier
6. Entraînement Elite
7. Mise à disposition de tables
8. Date de l'AG 2021
9. Etat des licenciés 2021
10. Mutation saison 2022
11. Educ-Ping en 2022
12. Subvention OTTF/ITTF avec 16h de formation en ligne
13. Tarifs licences 2022
14. Calendrier 2022
15. Prochain CDL

**Présents**: GILLMANN (Président), Claude HUGOT, Jérémy DEY, Anaïs PAUL, Stan ETIENNE, Philippe ESTIENNE, Benoît COQUELET, Adrien PERROT, Philippe BONNEFOIS, Julie WANEGUI, Adrien CERVEAUX,

**Absents Excusés** : Fabianna FAEHAU

### **Absent**:

Le président accueille les membres du conseil de ligue et ouvre la séance à 17h00

### 1. Validation du PV N°3/21

Le CDL a validé le PV n°3/21 du 17/08/21

- POUR : 7 CONTRE : 0 ABST : 0

### 2. Validation de la convention de prêt de table pendant le confinement

A la demande de Fleur Dumortier, le CDL a été consulté pour par voie électronique le prêt de tables durant le confinement

Le CDL a décidé d'autoriser le prêt de tables durant le confinement aux conditions suivantes :

- \* Une caution de 50 000F en chèque (valeur de la table), à remettre à M. Kortaa et rendue au retour de la table
- \* 500F/jour de location pour un non licencié et 250F/jr pour un licencié à régler à la fin de la location
- \* Le transport de la table est la charge du demandeur (prévoir main d'œuvre pour le chargement).
- \* Dès que la fin du confinement sera annoncée, il faudra que la table soit de retour dans la salle pour le jour de sa réouverture pour les scolaires et les associations, faute de quoi la caution pourrait être encaissée.
- \* Il faut prendre rendez-vous avec Michel Kortaa (91.51.73)
- \* La facture devra être réglée à M. Kortaa lors du retour de la table
- \* La convention signée devra être remise à M. Kortaa lors de la récupération de la table.

- Votants : 8 (Stan, Patrick, Claude, Fab, Jérémy, Anaïs, Philippe B., Adrien C.)

- POUR : 8 CONTRE : 0 ABST :

Arrivée de Philippe Bonnefois à 17h10

### 3. Consultation électronique pour une reprise des compétitions le 11 décembre

Le CDL a un avis défavorable pour la reprise des compétitions le 11 décembre  
Votants : 8 (Jérémy, Julie, Anaïs, Claude, Philippe B., Adrien P., Fabianna, Patrick)  
POUR : 0 CONTRE : 8 ABST : 0

Arrivée d'Anaïs Paul à 17h15

### 4. Consultation électronique pour arrêter la date des mutations

Le CDL a fixé les date de mutation pour la saison 2022 du 1<sup>er</sup> au 30 novembre  
Votants : 8 (Benoît, Jérémy, Claude, Philippe B., Adrien P., Adrien C., Patrick)  
POUR : 8 CONTRE : 0 ABST : 0

### 5. Organisation des championnats de NCL Open en janvier

Une consultation électronique a permis d'annuler toutes les compétitions en 2021 mais la proposition d'organiser les championnats NCL Open en janvier n'a pas permis de recueillir une large majorité.

Le CDL doit se prononcer clairement sur cette organisation.

Les clubs qui ont enquêté sur l'avis des joueurs potentiellement intéressés :

INKTT : 2 oui 2 non

CTTMD : 8 oui 1 non

ASM : 8 oui 0 non

Elite oui: PERROT Adrien, DEY Jeremy, LAO Jeremy, BEZARD Eliott, THEUERKAUF Jorn, PAUL Anaïs, TROLUE Melane, SANTINO Vanina (certains font doublon avec clubs)

Vu le peu de joueurs intéressés, le nb limité de féminines et la fermeture de certaines salles dont Koumac, l'attribution de points qui risque de fausser le classt et donc la sélection, le fait de ne pas pénaliser les absents qui avient déjà prévus leurs vacances, le CDL propose d'arrêter la saison ce jour et propose d'organiser un tournoi promotionnel fin janvier pour lancer la saison 2022

Le CDL a décidé d'arrêter les dernières compétitions en 2021

POUR :9 CONTRE : ABST :

Toutefois un Tournoi open mixte sera organisé le 29/01 avec le JA Patrick intitulé coupe d'été.

Arrivées de Stan Estienne et Philippe Estienne à 17h30

### 6. Entraînement Elite

Voici donc pour le point Entraînements Elite NC:

Fin d'année 2021:

Maintien de 2 entraînements encadrés par semaine jusqu'au mercredi 08/12, puis 1 entraînement encadré les mercredi, entraînement libre les vendredi

Année 2022:

Semaine 1 et 2: Entraînement encadré le mercredi, entraînement libre les vendredi

Semaine 3 et + : Entraînements encadrés le mercredi et vendredi

Sondage à effectuer auprès des joueurs par rapport aux disponibilités pour organiser un stage de reprise (validé à partir de x joueurs)

Possible demande d'ajout d'un 3ème créneau d'entraînement en 1/2 salle le lundi, aires de jeu réduites (partagé avec ASM en fonction de la faisabilité)

Claude et Adrien C signalent que ce ne sera pas possible pour le lundi

### 7. Mise à disposition de tables

La ligue va recevoir 6 table de Stag payées par l'OTTF. Il est proposé de mettre à disposition 2 tables à Dumbéa dans un 1<sup>er</sup> temps dès que les nouvelles seront disponibles.

Le CDL a décidé de mettre à disposition 2 tables STAG dès que les nouvelles offertes par l'OTTF seront arrivées.

POUR : 11 CONTRE : ABST :

## 8. Date de l'AG 2021

Le CDL a fixé la date de l'AG 2021 au 26 février 2022 à 14h00 à  
POUR : 11 CONTRE : ABST :

## 9. Etat des licenciés 2021

TOUS TYPES	M	D	
329E1001 IMPASSIBLE NORD KOUMAC	11	12	23
329F0505 AS. OLYMPIQUE DE NOUMEA	25	1	26
329F0530 CTT MONT DORE	22	7	29
329F0534 AS MAGENTA/NOUMEA	93	12	105
329F0601 TENNIS DE TABLE CMO LAFOA	2	1	3
329F0604 PAITA TENNIS DE TABLE	21	6	27
329F0605 TENNIS DE TABLE DE DUMBEA	20	3	23
TOTAL TOUS TYPES	194	41	235

L'INKTT demande de régler la facture des licences l'année prochaine suite au décès de sa trésorière et les problèmes administratifs qui en découlent.

Avis favorable du CDL

## 10. Mutation saison 2022

Yves WILHELM de Païta vers ASM

Erik DUFOUR de l'ASM vers OL

## 11. Educ-Ping en 2022 (commission développement/jeunes - Benoît)

Le but ultime n'est pas tant de développer la pratique du TT en milieu scolaire, que de redynamiser la pratique jeune dans les clubs.

4 projets (+ 4 sous projets) qui doivent être articulés ensemble

1. L'intervention (Formation + animation) dans les écoles sur le temps scolaire : Projet « premiers pas pongistes »
  - o avec utilisation des infrastructures des clubs sur le temps scolaire
  - o Organisation d'un tournoi « premiers pas pongistes » en fin d'année (ce qui implique la sélection des élèves).
2. L'intervention (Formation + animation) dans les écoles sur le temps périscolaire en utilisant
  - o les tables du projet « Educ'ping en province Sud » (20 tables / 10 écoles)
  - o Les tables du projet 1 écoles / 1 table de la FFTT (1 table en dur par an)
3. L'adaptation de supports Educ'Ping FFTT pour le volet pédagogique mis en œuvre par les enseignants (partenariat avec un sponsor possible)
4. L'intervention (Formation + animation) sur les temps UNSS

L'essentiel des projets ont été préparés par la commission sportive du CPSTT, mais dans une approche pays qui est la mission de la ligue, tous les clubs doivent être partie prenante même si pour l'instant, l'effort se concentre sur l'agglomération (+La Foa en 2022 et Koumac pour une école / une table).

Le temps n'est plus à l'attente que des écoles se portent volontaires et la commission a cherché à établir un partenariat avec une douzaine d'écoles proches des salles et des clubs.

1	Yvonne LACOURT	La Foa
2	Eloi Franc	Nouméa
3	Paddon <b>Projet Innov'Ecol</b>	Païta
4	Paul Duboisé	Dumbéa
5	Briquèterie	Mont-Dore
6	Y Dupont	Nouméa
7	Ohlen	Païta
8	Galinie	Mont-Dore
9	Amoura 2 (DDEC)	Païta
10	F Leriche (réponse en attente via Eloi Franc)	Nouméa
11	Vallon Dore (Impossible)	Mont-Dore
12	GS Boulari (non sollicité)	Mont-Dore

10 écoles ont été retenues + 1 (Vallon Dore uniquement pour les interventions sur le temps scolaire).

### Partenariat avec l'UNSS :

Collèges et lycées de PAITA + CPSTT + Club PAITA TT

Collège Katiramona (Dumbéa) + CPSTT + Club DUMBEA TT

Collège Tuband (Nouméa) + CPSTT + Club ASM

Peut-être Mariotti (Nouméa) ou Apogoti (Dumbéa), voire La Foa. Toutes les écoles et les établissements du secondaire sont dans une même zone (à part Apogoti)

### Ecoles primaires :

le principe est que les 20 tables du projet Educ'Ping financées par la P Sud aillent dans les écoles partenaires ciblées en 2020, et que les interventions en milieu scolaires soient gratuites et prioritaires sur ces écoles.

Les autres écoles peuvent avoir accès à la prestation, mais elle sera payante, car le budget n'est pas extensible et qu'il faut procéder par ordre.

Pour l'intervention en milieu scolaire (sur le temps scolaire comme périscolaire), la LCTT prend en charge la formation des enseignants ou du personnel périscolaire (communal)

Le CPSTT assure des prestations d'animation qui prolongent l'action de formation pour ne pas laisser les personnes formées trop vite en autonomie, on a vu qu'elles peuvent se décourager vite.

La formule proposée a reçu un accueil très favorable. Toutes les écoles ont compris le principe :

2 tables, 300 raquettes, 150 balles, Formation des insti et des animateurs périscolaires, animation dans l'école,

participation de l'APE de 70 000 fcfp pour l'achat du matériel (les prestations sont gratuites)

En ce qui concerne les besoins exprimés, nous avons 51 classes intéressées sans compter l'école Paddon où le dispositif est différent (Projet Innov'Ecol).

Les interventions dans les 51 classes sont réparties sur les périodes 2, 3 et 4 ce qui représente 17 classes par période scolaire sans compter Paddon qui pratiquera sur les 5 périodes avec le même instituteur.

Le tableau ci-dessous représente l'estimation en besoin de formation et d'animation.

	Temps Scolaire		Temps périscolaire	
	LCTT	CPSTT	LCTT	CPSTT
<b>TOTAUX</b>	<b>1 100 000</b>	<b>835 500</b>	<b>436 100</b>	<b>673 800</b>
<b>TOTAL scolaires</b>	<b>1 935 500</b>		<b>1 109 900</b>	
<b>TOTAL LCTT</b>	<b>1 536 100</b>			
<b>TOTAL CPSTT</b>	<b>1 509 300</b>			

### L'organisation du tournoi final PPP à la charge du CPSTT n'est pas comptabilisé

Un calcul plus fin évitera de faire apparaître des doublons, notamment dans les frais de déplacement dès lors que les plannings en fonction des salles et des disponibilités des intervenants, sera connus. Cela fera baisser les coûts et permettra de dégager les crédits pour prendre en charge le PPP.

Pour l'UNSS, le volet formation sera peu élevé et pris sur les économies du projet Educ Ping.

Le volet animation via le CPSTT s'élève grossièrement à 1 200 000 Fcfp pour financer des interventions le mercredi après midi au titre d'intervenants extérieurs agréés par convention. La faisabilité sera à préciser à la rentrée scolaire avec l'UNSS.

En termes de gouvernance, la commission mixte paritaire va devoir se muer en commission du Développement mixte paritaire LCTT/CPSTT, avec une vision budgétaire globale et avec pour fonction de mutualiser. Cela est plus efficace que d'avoir deux commissions dans chaque instances LCTT et CPSTT.

Cette commission devra avoir deux formations, l'une en COTECH (Comité technique opérationnel), l'autre en COPIL (Comité de pilotage) avec les trésoriers et les Présidents des CPSTT et LCTT (décisionnel).

Cela permettra d'alléger les CD respectifs de la LCTT et du CPSTT ainsi que les AG.

Obligation devra être faite aux clubs impliqués

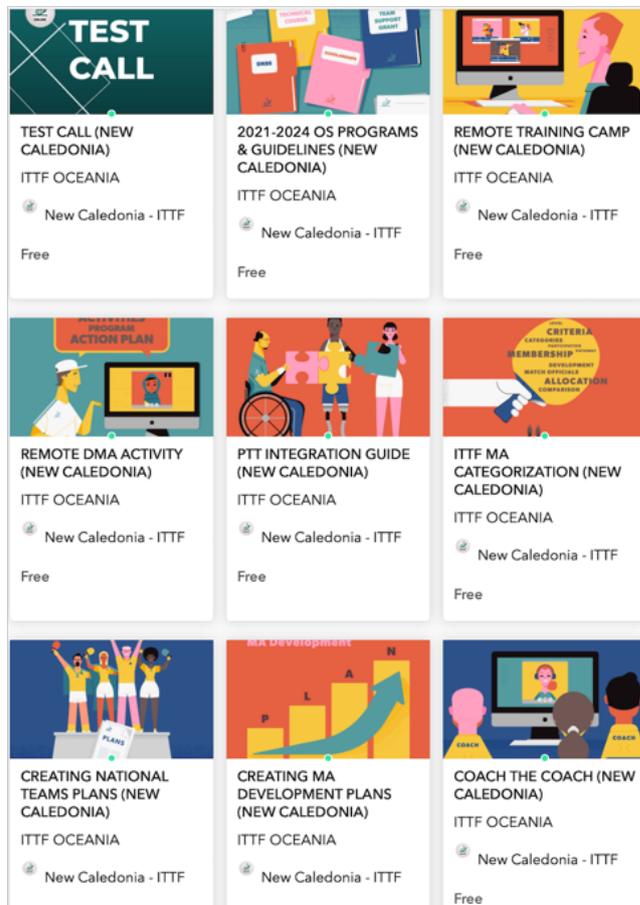
1. D'être clairs sur leur implication pour aller récupérer des licenciés et de mettre en place un dispositif d'évaluation.
2. D'évaluer en même temps leur capacité d'absorption des jeunes suivant leurs capacités d'accueil

Un projet d'évaluation sera élaboré pour le suivi 2022.

Le CDL adopte le projet de la commission des jeunes **renommée commission du développement mixte paritaire LCTT+CPSTT** ainsi que le volet financier de 1 500 000 F.  
POUR : 11 CONTRE : 0 ABST : 0

## 12.Subvention OTTF/ITTF avec 16h de formation en ligne

L'OTTF est prête à nous verser 2 600 USD pour l'organistaion de nos championnats NCL U21 & U12 si on utilise les 16h00 de formation au choix en ligne avant la fin de l'année.



Jérémy Dey et Adrien Perrot tenteront d'utiliser les 16h de formation offertes par l'ITTF/OTTF

### **13. Tarifs licences 2022**

Le CDL adopte les tarifs des licences à proposer à l'AG :

Promotionnelle: 1 500F ; ParaTT (hors compét valides): 1 500 F ; Traditionnelle: 10 000F

Tous les autres tarifs restent inchangés

POUR : 11          CONTRE : 0      ABST : 0

### **14. Calendrier 2022**

En pièce jointe

### **15. Prochain CDL**

Le CDL a décidé de fixer la date de la prochaine réunion au jeudi 10 février à 17h00

POUR : 11      CONTRE : 0      ABST : 0

Philippe ESTIENNE informe le CDL que suite aux restrictions sanitaires il suspend ses fonctions au sein de la ligue.

Fin de réunion à 19h15

### **Destinataires in fine:**

Patrick GILLMANN (Président), Claude HUGOT, Philippe ESTIENNE, Adrien CERVEAUX, Philippe BONNEFOIS, Fabianna FAEHAU, Anaïs PAUL, Jérémy DEY, Stan ETIENNE, Julie WANEGUI, Benoît COQUELET, Adrien PERROT, Clubs affiliés, CPSTT

Le Président



**Patrick GILLMANN**